

Jusqu'au 09 novembre 2018

TAPEZ *155*8#

BACK TO SCHOOL
C'EST COOL LA RENTRÉE AVEC FLOOZ !

Moov Back To School

Vos transactions Flooz vous rapportent jusqu'à 1.000.000 FCFA !

Des dotations sur comptes Flooz d'un montant allant de 100.000 F à 1.000.000 FCFA

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | www.facebook.com/moovtogo | www.instagram.com/moovtogo | www.youtube.com/moovtogo

POLITIQUE

P.2

Désaccords à Conakry



SOCIÉTÉ P.11

Prix du kilowatt : les pratiques illégales et abusives des propriétaires

ECONOMIE P.8

Climat des affaires dans la CEDEAO : le Togo dans le top 5

MEDIAS P.7

Fake news : comment démêler le vrai du faux

ENTREPREUNARIAT

Mlle Nina Sandra LAVOE, lauréate du « Prix Vlisco Fashion Fund 2017 »



P.14

MOOV GROUPE MAROC TELECOM

AFRICA IS NOW

La performance vous ouvre le monde

Avec Moov, filiale du Groupe Maroc Telecom, profitez du meilleur de la technologie à chaque instant. Vous faire bénéficier des meilleures offres tout en vous

Ni ville martyre, ni ville sanctuaire

Comme au plus fort de la crise, des informations ont fait état à la fin du mois d'octobre, de situations alarmantes et inquiétantes dans la ville de Sokodé. A l'incendie criminel du siège du parti au pouvoir, ont succédé plusieurs jours de bastonnades et de passages à tabac de citoyens, d'actes de vandalisme, de tirs de grenades lacrymogènes et des rafales de balles réelles etc. Le monument incarnant l'histoire du peuple Tem, criblé de balles à Kparatao, symbolise cette séquence de recrudescence de violences dans cette zone. Bien évidemment, les habitants sont sous le choc et vivent de nouveau sous la psychose, après qu'elles aient souffert le martyr l'année dernière.

Quelles qu'en soient les motivations, ces actes doivent être condamnés sans hésitation aucune, en ce qu'ils sont commis en dehors de toute procédure judiciaire et portent les attributs manifestes d'expéditions punitives et de terreur. Mais surtout, parce qu'ils constituent une atteinte grave au vivre-ensemble, qui doit être préservé, en toute hypothèse.

Nul ne peut nier que Sokodé fut l'épicentre de violences inouïes, ayant entraîné la mort de civils et de militaires dans des conditions effroyables, de même que la destruction de bâtiments privés et d'infrastructures publiques, dont le coût n'est pas encore évalué. Avec la persistance de la crise, la situation sécuritaire y reste donc précaire, alimentée parfois par des appels répétés sur les réseaux sociaux au soulèvement et à la sédition. Dans ce contexte, la localité peut faire l'objet d'une surveillance et d'un dispositif particuliers, sans que cela ne constitue une atteinte intolérable aux droits des populations à vaquer librement à leurs occupations ni à exercer leurs droits civiques et politiques.

Cependant, toutes les initiatives et mesures envisagées devraient être enfermées dans le respect du droit et sous contrôle judiciaire. Au demeurant, le maintien d'ordre ne nécessite pas le déploiement d'équipements et de matériels de guerre et toute réquisition des forces armées togolaises, doit être justifiée et motivée, y compris juridiquement. Ceci ne saurait être une faculté ; mais bien une obligation. Comme celle pour les autorités de communiquer sur la situation et les raisons justifiant la présence et les actions de militaires dans la ville. Le silence, en de pareilles circonstances, ne peut être une option. Sauf à ne pas assumer la responsabilité des actes posés, leur nature ainsi que les bavures qui peuvent en découler.

C'est ce défaut de parole officielle qui, légitimement d'ailleurs, construit les fantasmes, favorise les supputations et entretient le sentiment de mépris. Au-delà des enjeux politiques et du débat public souvent tendu, notre pays, dans une région tourmentée et en proie à l'extrémisme politico-religieux, a besoin d'apaisement, d'unité et de concorde entre tous ses fils, quelle que soit leur appartenance politique, religieuse et leur lieu de résidence. Les événements du mois dernier n'y contribuent pas.

Désaccords à Conakry

Ayi d'ALMEIDA

Ceux qui croyaient au miracle en auront eu pour le compte. Les acteurs politiques togolais, réunis du 04 au 06 novembre dernier autour d'Alpha Condé, l'un des deux facilitateurs désignés par la CEDEAO, ont confirmé leur profond désaccord. Malgré les séances marathons et l'appel à l'esprit de responsabilité prônée par le président guinéen, la majorité au pouvoir comme l'opposition réunie au sein de la C14, sont restés campés sur leurs positions, chacun refusant de céder sur la question du recensement et celle de la recomposition de la CENI.

C'était sans doute le rendez-vous de la dernière chance avant l'ultime ligne droite devant conduire aux élections législatives du 20 décembre prochain. Une délégation de la C14 et des représentants du gouvernement ont séjourné soixante-douze heures dans la capitale guinéenne pour examiner les points d'achoppement dans la mise en œuvre de la feuille de route, adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO le 31 juillet dernier en vue de la résolution de la crise togolaise. Les discussions n'ont pas permis de faire bouger les lignes.

Fin de non recevoir

Le premier point de désaccord a porté sur la question recensement électoral. La C14 a exigé une reprise intégrale de l'opération, arguant d'une part qu'elle s'est déroulée sans ses représentants, et d'autre part, qu'elle a manqué de crédibilité, avec l'enrôlement multiple ou de mineurs. Pour la majorité, c'est de manière délibérée que l'opposition a appelé au boycott du recensement qui a mobilisé d'importantes ressources humaines et financières. Les taux obtenus confirment l'adhésion des populations au processus et constitue un cinglant désaveu pour les opposants, y compris dans les zones présumées favorables à la C14, comme à Sokodé où il est d'environ 80.000 recensés. A titre de comparaison, en 1993, il représentait 93.000 enrôlés dans le cadre d'un recensement général.

Le pouvoir estime que l'opération répond aux standards internationaux et qu'au surplus, conformément aux recommandations de la CEDEAO, des experts ont été mandatés par l'organisation sous régionale pour auditer le fichier. En toute hypothèse, la majorité relève qu'aucun seuil ne légitime ni ne crédibilise un recensement ; le Togo faisant largement mieux en la matière que bon nombre de pays de la sous-région dont le taux oscille entre 30 et 35%. De fait, elle a invité la C14 à assumer son choix d'appeler ses électeurs à boycotter le recensement et manifesté sa ferme opposition à toute reprise du processus. Même la prorogation de deux jours suggérée par certains membres de la coalition, en contradiction avec la position jusque-là exprimée par ce regroupement, s'est vue opposer une fin de non-recevoir.

Affaire personnelle

L'autre point de rupture, et peut-être la plus emblématique, fut la recomposition de la CENI. En fait de recomposition, il



Les leaders de la C14

s'agissait essentiellement de la place de l'UFC que revendiquait la C14. En effet, malgré ses 7 représentants déjà élus et désignés, la coalition continue à réclamer le siège de l'UFC ; estimant qu'elle lui revenait aux termes des conclusions du dernier comité de suivi.

Cette exigence a été surtout portée par Jean-Pierre Fabre qui en a fait une affaire personnelle, arc-boutée sur sa position et s'opposant à toute idée de solution négociée sur le sujet, quitte à faire capoter tout le reste.

Alpha Condé a considéré que son rôle de facilitateur, malgré le mandat qu'il tient de ses pairs de la CEDEAO, ne lui donne pas pour autant ni compétence, ni prérogative, pour d'autorité remettre en cause un droit acquis, qui plus est consacré par la législation togolaise. Pour lui, à moins que l'UFC elle-même ne renonce, il n'y a aucun moyen de l'y contraindre. Approché au plus haut niveau, le parti jaune a catégoriquement et définitivement rejeté l'idée de céder aux desiderata de son ancien secrétaire général. Il a estimé que cette place lui est due, non seulement conformément à la loi, mais également en considération de sa représentativité, plus de 10%, au regard des dernières élections législatives ; ce dont ne peuvent se targuer plus de 90% des formations politiques composant la C14.

Quant à la majorité, elle a déclaré ne pas être concernée par ce débat. Qui, pour elle, d'une part est interne à l'opposition parlementaire et d'autre part, reste tranché par la loi portant statut de l'opposition. Il n'est pas non plus question pour lui de céder une de ses places à l'UFC. Car elle s'estime déjà lésée en acceptant une parité à la CENI alors qu'elle dispose de 62 députés contre 29 pour toute l'opposition.

Manifestations contre élections

Avant même le déplacement sur Conakry, la C14 annonçait la reprise des manifestations. Il va sans dire que l'échec des pourparlers dans la capitale guinéenne va renforcer ce choix. Cependant, c'est un pari risqué qu'elle fait et la séquence qui s'ouvre désormais peut lui être fatale. La coalition contrairement aux apparences, n'a plus aucune certitude. Ses appels antérieurs à manifester ont fait pschitt. Comme ceux au boycott du recensement. Ses soutiens du Front Citoyen Togo Debout peinent également à mobiliser. Dans ce contexte, reprendre la main et imposer un bras de fer gagnant est presque illusoire. Ajouté à cela, le fait qu'elle n'ait plus l'oreille de leaders régionaux ou encore que d'autres actualités plus prégantes essaient la région, la C14 se retrouve dans une quadrature du cercle, ayant perdu totalement la main, par démagogie, par populisme et par manque de réalisme.

Désormais, c'est la majorité qui a la maîtrise de l'agenda et du rythme. Si elle manœuvre bien, en opérant les réformes constitutionnelles et institutionnelles dans les prochains jours comme le suggèrent différentes sources, elle s'ouvrirait davantage et avec plus de sérénité le chemin vers les élections législatives, qu'elle gagnera haut la main, faute d'adversaires obligés de les boycotter pour rester cohérents.

La menace qui plane sur la C14 est sa marginalisation du fait de la possible disparition de son cheval de bataille que sont les réformes (si elles venaient à être opérées) et de son absence attendue dans la prochaine assemblée nationale. Est-ce pour cela que le PNP a commencé sa petite musique à elle ?

Jusqu'au 09 novembre 2018



MOOV Back To School

Vos transactions Flooz vous rapportent jusqu'à **1.000.000 FCFA** !

Des dotations sur comptes Flooz d'un montant allant de 100.000 F à 1.000.000 FCFA

maxAfrica

Comment participer ?

Pour participer, il faut s'inscrire gratuitement à la promo via le code ***155*8#** puis choisir l'**option 1**

Comment gagner un lot Back To School ?

Pour pouvoir gagner un lot :

1. Il faut être inscrit à la promo
2. Il faut cumuler des points en faisant des dépôts ou retraits d'argent, des transferts d'argent nationaux et internationaux, des transactions E-Commerce, des achats de crédit, des paiements de factures, ainsi que des paiements marchands.

Quels sont les lots ?

Les lots sont les suivants :

- **12** Gros lots de **1 000 000 FCFA à la fin de la promo**
- **2** lots de **500 000 FCFA /semaine**
- **6** lots de **300 000 FCFA /semaine**
- **10** lots de **200 000 FCFA /semaine**
- **32** lots de **100 000 FCFA /semaine**

Quels sont les correspondances de points pour chaque lot ?

- Le lot de **100 000 FCFA** correspond à **100 pts**
- Le lot de **200 000 FCFA** correspond à **200 pts**
- Le lot de **300 000 FCFA** correspond à **300 pts**
- Le lot de **500 000 FCFA** correspond à **500 pts**
- Le lot de **1 000 000 FCFA** correspond à **1500 pts**

Comment consulter les points ?

Il faut taper ***155*8 #** et choisir l'**option 2** pour consulter les points cumulés.

Quelle est la périodicité des tirages et la durée de la promo ?

Le tirage se fera chaque 10 jours et la promo durera 45 jours.

Moov n'appellera les heureux gagnants qu'avec les numéros **77 77** ou le **99 99 07 77**

La manifestation du Front Togo Debout a peu mobilisé ✎ Ayi d'ALMEIDA

Malgré l'appel relayé abondamment sur les réseaux sociaux, en dépit de la campagne médiatique intense et de proximité dans les quartiers et sur les marchés, nonobstant le soutien clairement affiché par la C14, la manifestation du Front Citoyen Togo Debout (FCTD) a peu mobilisé. C'est un cortège clairsemé d'un millier de militants et de sympathisants selon le décompte de l'AFP, qui a battu le pavé samedi dernier pour se retrouver au carrefour de l'église des Assemblées de Dieu, point de chute de la marche, selon l'itinéraire indiqué par le ministère de l'Administration territoriale qui avait modifié l'initial. On est très loin des marées humaines qui défilaient en septembre-octobre, au plus fort de la crise.

Pour les organisateurs, il s'agissait de réclamer l'achèvement des mesures d'apaisement avec la libération d'une cinquantaine de personnes toujours détenues dans le cadre des manifestations antérieures, de dire non aux « violences, tracasseries policières, menaces et intimidations exercées sur les citoyens » surtout sur des responsables des partis politiques de l'opposition et de la société civile, de demander le retour des réfugiés et des personnes déplacées ayant fui les répressions policières, entre autres. Ils demandent par ailleurs l'arrêt de l'actuel « processus électoral unilatéral » et la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant toute élection.

Pour le Pr David Dosseh, premier porte-parole du FCTD, les manifestations continueront

tant que les revendications ne seront pas entendues. « Ils peuvent organiser les législatives le 20 décembre. Le 21 et les jours suivants, nous serons encore dans la rue tant que les réformes constitutionnelles et institutionnelles ne seront pas réalisées » a-t-il assuré.

Lassitude :

Malgré le déni de certains activistes sur les réseaux sociaux qui « décrivent un grand succès » de la manifestation du 03 novembre et l'auto-persuasion d'une « nouvelle démonstration de force face à un pouvoir autiste » de quelques militants et cadres de l'opposition, le constat est là, implacable : l'appel à la marche de samedi dernier n'a pas été entendu. Plusieurs responsables aussi bien de la C14 que du FCTD le reconnaissent d'ailleurs en privé. Et ne le feront jamais



Poignée de manifestants

en public, « pour ne pas donner du grain à moudre à l'adversaire et saper le moral des irréductibles », confesse l'un d'entre eux. De fait, la tendance baissière des participants aux différentes manifestations date de plusieurs mois et reste forte. Elle s'explique en grande partie par la lassitude d'un bon nombre de « marcheurs

», après plus d'un an de crise et de manifestations, sans grands résultats probants.

Mais aussi par les conséquences socioéconomiques de ce contexte tendu, qui ont impacté la vie quotidienne de la plupart des « petites mains », de jeunes employés ou évoluant

dans le secteur informel, de commerçants vivant au jour le jour etc... qui constituent une part de la cohorte des manifestants ; les incitant à passer autre chose. L'échec de l'appel au boycott du recensement électoral avait déjà constitué un baromètre quant à la capacité de l'opposition à continuer à mobiliser et de la disponibilité des Togolais à suivre les mots d'ordre.

Pour autant, le pouvoir ferait une lecture hasardeuse et tronquée en concluant que la fièvre réformatrice a définitivement disparu. La baisse du niveau de mobilisation et la lassitude des uns et des autres ne sauraient être interprétées comme une prime à l'immobilisme et au statu quo. Les réformes telles qu'envisagées et recommandées par la CEDEAO, les changements qualitatifs en matière de gouvernance et des pratiques institutionnelles doivent inévitablement et impérativement être réalisés, sans délai pour ne pas retomber dans un nouveau cycle de tensions et de violences dont personne ne peut prédire le moment et surtout la portée.

Nicodème Habia fait (encore) parler de lui ✎ Ayi d'ALMEIDA

Après une grève de la faim qui s'est terminée par une évacuation vers le Ghana et dont personne n'entend plus parler, Nicodème Habia s'invite de nouveau dans l'actualité. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le porte-parole de son parti Les Démocrates, accuse le pouvoir de « vouloir décapiter la C14 avec l'emprisonnement ou l'agression physique de certains leaders ».

Gérard Akoumey fait état « d'informations persistantes révélant la tenue d'une réunion secrète entre des barons du RPT/UNIR et des officiers de l'armée togolaise courant début octobre 2018. » Au cours de celle-ci, monsieur Akoumey croit savoir qu'un « plan machiavélique a été conçu pour coller un délit à Mr Habia, ou à défaut, organiser contre ce dernier une agression physique pour l'éliminer. » « Le parti Les Démocrates condamne avec véhémence ce plan macabre d'un autre âge. Il prend à témoin le peuple togolais souverain et la communauté internationale, que si quelque chose arrivait à un de ses dirigeants ou à un leader de la C14, le régime moyenâgeux RPT-UNIR sera tenu pour responsable » écrit le compagnon de Nicodème Habia.

Peu crédible

Ce n'est pas la première fois que

ce genre d'informations circulent sur les réseaux sociaux. Sans qu'à aucun moment, des éléments de preuve ou des indices concordants ne viennent les étayer. On se rappelle qu'au temps du CST dans les années 2011-2012, il était allégué des listes dites tantôt « noires », tantôt « rouges » sur lesquelles figureraient les noms de personnes à « éliminer » et comprenant aussi bien des hommes politiques que des membres de la société civile ou encore des journalistes. A ce jour, presque 7 ans plus tard, aucun élément n'est venu corroborer ou confirmer l'existence de telles listes ou de tels plans. Et aucune des personnes citées n'a connu d'atteinte à son intégrité physique.

Dans son communiqué, Gérard Akoumey, au-delà d'affirmations non circonstanciées et invérifiables, n'apporte aucun élément pour soutenir ses accusations. Quels barons



Nicodème Habia, pdt du parti les «Démocrates»

et quels officiers ont tenu la fameuse réunion? Où à Kara a-t-elle eu lieu? A quelle date? Quels moyens d'actions ont été définis et selon quel calendrier? Et pourquoi Habia Nicodème? Autant de questions pour lesquelles, le lieutenant du leader des Démocrates n'apporte aucune

réponse crédible.

Au surplus, le sérieux de telles allégations aurait provoqué, au minimum, la sortie officielle de la C14 pour condamner et mettre en garde. L'initiative n'en aurait certainement pas été laissée à ce parti à l'audience confidentielle.

« Des hommes et femmes politiques de l'opposition et de premier plan circulent librement et mènent leurs activités sans entraves sur notre territoire. Ils sont nos interlocuteurs. Et vous pensez sérieusement que nous irions nous en prendre à quelqu'un qui ne représente que lui-même? Vous nous prenez pour qui? » commente-t-on au siège d'UNIR. Au ministère de la Sécurité, on préfère ne pas réagir à « ces diffamations et plaisanteries de mauvais goût ».

De fait, Nicodème se serait inscrit dans une stratégie de coup d'éclat permanent, pour exister et gagner un peu d'audience qui continue à fuir son parti. Après une grève de la faim qui a quitté les colonnes des journaux, sa nouvelle trouvaille pour faire le buzz est cette accusation de plan destiné à porter atteinte à sa vie. « A force de crier au loup pour faire son intéressant, certains prennent le risque de ne pas être pris au sérieux quand celui-ci arriverait réellement un jour », conclut cet activiste de la société civile.

Quelle identité pour l'opposition togolaise?

✎ Pierre Kokouvi Arantes

Plus d'une année après la réintroduction au Togo du radicalisme politique par la Coalition des 14 (C14), conscience politique des Togolais jadis assombrie par les discours obscurantistes et confusionnistes des politiciens, connaît enfin un éclairci. L'ordalie engagée depuis le 19 août 2017 entre « ce que les gens disent être » et « ce qu'ils sont en réalité » tire vers sa fin. Mais avant la fin de cette saga, vivement que le peuple togolais arrive à faire par lui-même le tri entre les vrais et les faux, les bons et les mauvais, les justes et les aventuriers.

La vie politique togolaise est en effet pleine d'incohérences savamment entretenues par des hommes souvent inadaptés à l'art ancestral de la politique et qui se plaisent à œuvrer contre l'harmonie nationale pour leurs intérêts égoïstes. Il y a de cela une dizaine d'années encore, on trouvait dans l'opinion nationale togolaise un large sentiment de désaveu vis-à-vis du seul parti au pouvoir considéré par simplification comme la source de tous les maux du Togo.

Mais, aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de convaincre de cette idée, et ceux qui tentent de le faire se rendent tout de suite compte que leurs discours ne peuvent plus se dispenser d'arguments bien articulés dont ils se passaient volontiers, il y a de cela quelques années avant d'être crus. Il n'en faut pour preuve que l'échec de l'appel de la C14 au boycott du recensement électoral et les innombrables critiques qui pleuvent de plus en plus contre l'opposition dite radicale rassemblée autour de l'ANC et du PNP au sein de la C14.

Le discours politique de diabolisation gratuite de l'autre dont les classes populaires se suffisaient autrefois, semble aujourd'hui suranné. En effet, depuis que l'UFC et le RPT, forts de l'accord historique qu'ils ont signé, et forts de la majorité qualifiée qu'ils avaient en 2010, avaient décidé, à eux, deux d'opérer les grandes réformes attendues de toujours, et qu'une certaine opposition (dont le CAR) a manœuvré pour les empêcher de les opérer sous prétexte qu'il était indécent que ce soit les « deux grandes familles » que sont les GNASSINGBE et les OLYMPIO qui fassent les réformes pour le reste du pays ; depuis que cette manœuvre incompréhensible du CAR a conduit à l'ouverture du cadre des réformes à d'autres partis d'opposition et à la mise en place du CPDC rénové où fut finalement torpillé tout le processus ; depuis qu'ils ont réintroduit dans l'action politique l'opposition-haine et l'exclusion ; depuis que ce groupe, aujourd'hui Alliance Nationale pour le Changement (ANC), a envahi

le champ politique togolais en accumulant de façon itérative des échecs sans jamais se remettre en cause ; depuis que les mêmes « nouveaux opposants de l'ANC » ont marché inutilement pendant



5 ans pour réclamer une victoire à des élections présidentielles et contester la qualité de Président de Faure GNASSINGBE avant de lui reconnaître son statut de Chef de l'État ; depuis que ce parti d'opposition a entrepris de diriger l'insurrection initiale du PNP et qu'il a commis l'erreur politique capitale de demander la démission du Chef de l'État ; depuis tous ces événements et bien d'autres encore que nous ne pouvons citer ici, les Togolais ont commencé par remettre en cause le dogme anciennement installé de la sainteté et de l'irresponsabilité de l'opposition togolaise.

Responsabilité partagée :

Oui, aujourd'hui on le dit toujours davantage : cette opposition dont la vision et la stratégie sont définies selon l'horoscope du jour, est en partie responsable du statu quo politique au Togo.

On ne peut plus continuer de se voiler la face, en déresponsabilisant l'ANC et ses suivants qui sèment l'agitation dans le pays tout en indexant systématiquement les autres comme étant la cause du problème togolais. On ne peut plus se mentir en continuant de désigner uniquement le parti au pouvoir comme le seul mal togolais. Il est temps que le peuple togolais exerce un droit d'inventaire et interroge aussi l'opposition, en particulier

l'ANC, son président, Jean-Pierre FABRE, dont l'identité et le parcours sont assez parlants, et dont les cadres n'ont aucune crainte à étendre sur les médias leur ignorance du droit public et

politique et du fonctionnement de l'État. La naissance de l'ANC a été naturellement amateuriste avec son cortège de populismes et de mensonges, quoique le Togolais aspire à une gouvernance renouvelée et responsable.

Sinon, comment comprendre qu'un chef de file de l'opposition, institution de la République puisse se réfugier dans la rue en contestant les textes de l'État, en montant des partis sans aucune légitimité, contre l'autorité de l'État et en s'adjudant le droit exclusif de dire, lui, qui est de l'opposition ou non au Togo, en dépit de la loi sur le statut de l'opposition qui est en vigueur ?...

Légereté :

C'est dans cette virée primitive et dangereuse que se complaisent beaucoup de cadres de son parti, un parti né dans la rébellion, sans idéologie et sans boussole, mais qui prétend diriger l'opposition togolaise. La confusion est à son comble avec une approximation triste de la hiérarchie des normes en lien avec les accords politiques... Serions-nous maintenant dans la caverne de Platon ou dans le pays des aveugles où les borgnes deviennent des rois ? Enfin, qu'on n'oublie pas de leur rappeler que la Constitution du Togo ne contient aucun article qui prévoit la signature d'accords politiques entre acteurs politiques internes

qui soient au-dessus des Lois de la République. Si donc la vie politique nationale a enregistré des accords politiques et que ceux-ci résultent du consensus des acteurs, cela ne pourrait en aucun

cas signifier que ces accords supplanteraient implicitement la Constitution ou les Lois de la République.

Dans le cas d'espèce du problème de la CENI qui fait tant vociférer la C14, il est notoire que le communiqué de la deuxième réunion du Comité de suivi de la feuille de la route de la CEDEAO a fait un renvoi explicite au Code électoral du Togo. Comment dans de telles circonstances, l'ANC et ses suivants peuvent-ils défendre l'idée d'une supériorité du communiqué à la Loi ? Le droit est encore debout !

On découvre ainsi une « opposition de fortune » (C14) qui fait déferler des citoyens dans la rue pour réclamer des réformes constitutionnelles et institutionnelles qui ne peuvent s'opérer qu'au Parlement ou par voie référendaire, sauf à renverser les institutions républicaines. Peut-être voulaient-ils faire de la rue un instrument de pression pour forcer le parti au pouvoir à donner les instructions idoines à ses députés pour opérer les réformes au Parlement ! Mais erreur... !... Parce que lorsque le Gouvernement a fait diligence et leur a envoyé l'avant-projet de loi au Parlement portant réformes constitutionnelles, les quatre représentants de l'opposition parlementaire présents dans cette coalition des 14 que sont l'ANC,

l'ADDI, le CAR et le FDR ont refusé systématiquement de faire le travail en commission pour être au moins une force de proposition constitutionnelle à versant immédiat ou différé. Ils sont alors retournés dans la même rue pour réclamer les mêmes réformes à travers un retour intégral à la Constitution de 1992 vieille de 25 ans et y ont ajouté la démission pure et simple du Chef de l'État. Voilà les deux premières erreurs capitales de ce groupe de politiciens agitateurs : le refus d'investir le cadre institutionnel adapté au traitement de leurs revendications, et la focalisation sur une exigence dont ils n'avaient nullement les moyens.

En effet, comment allaient-ils s'y prendre pour faire revenir in extenso le texte de la Constitution de 1992 ? Presque tous les juristes publicistes et politistes bien formés leur avaient pourtant mis la puce à l'oreille en leur expliquant qu'une telle revendication était surréaliste et qu'elle risquait soit de compromettre leur lutte soit de les décrédibiliser auprès de l'opinion internationale. La messe a été dite... Finalement, il y a eu l'implication de la CEDEAO qui, après quelques mois de tentative de facilitation, a dû se résoudre à un arbitrage pur et simple. Lorsqu'enfin la très attendue feuille de route est tombée, le 31 juillet 2018, avec comme indications majeures l'exigence des élections législatives, le désaveu de toutes les réclamations fantaisistes mais cardinales de la C14 comme la démission du Chef de l'État ou le retour à la Constitution de 1992, les opposants agitateurs n'ont pas eu le courage d'admettre que ce fut une belle déculottée.

Ils ont tout manœuvré pour paraître toujours « saints » aux yeux de ce peuple désabusé en s'accrochant finalement à la très marginale question de la CENI qui vient de trouver une issue réaliste sous réserve encore du caprice des hommes..., des meilleurs !

C'est ainsi que tout le débat s'est déplacé sur le processus électoral. Or, il est assez clair que cette Coalition des 14 a perdu sa bataille puisqu'elle est contrainte à se soumettre aux lois de la République et à aller aux élections, sa principale locomotive, c'est-à-dire l'ANC, a décidé de boycotter tout le processus électoral qui était pourtant recommandé par les facilitateurs de la CEDEAO.

LIBRE OPINION :

✎ Isaac Tchiakpé, Conseiller spécial de Gilchrist Olympio, président de l'Union des Forces de Changement (UFC).

« Oui, nous sommes une opposition conséquente et cohérente, n'en déplaise au Chef de file de l'opposition ! »

Dans un coup de menton(1), dont il est coutumier, celui que la loi togolaise consacre chef de file de l'opposition (CFO) affirme : « ce parti se dit de l'opposition et revendique une place à la CENI au titre de l'opposition. Et pour couronner cette plaisanterie, l'UFC réclame que l'ANC lui cède une de ses places. Évidemment, pour nous c'est inacceptable. Et même indécent. Je peux vous assurer que nous n'accorderons jamais cette place à l'UFC »

Par pédagogie et générosité qui doivent toujours caractériser l'homme d'étude, je consens à instruire le CFO sur des matières dont je remarque après lecture de l'interview qu'il a accordée récemment à un journal de la place, qu'il fait usage de notions et de concepts qu'il ne maîtrise guère et dont il entend très peu le sens.

Nous sommes un parti d'opposition et notre position se défend rigoureusement de trois manières :

-Juridiquement (loi n°2013-015 du 13 juin 2013 portant statut de l'opposition), l'UFC est un parti d'opposition et ce positionnement à l'Assemblée nationale est conforme aux dispositions de la loi qui détermine le statut juridique de l'opposition. Aux termes de cette loi, l'opposition s'entend de l'opposition parlementaire. Elle comprend le ou les partis et regroupements de partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les députés qui y siègent, et qui ont remis au bureau de celle-ci une déclaration indiquant leur appartenance à l'opposition.

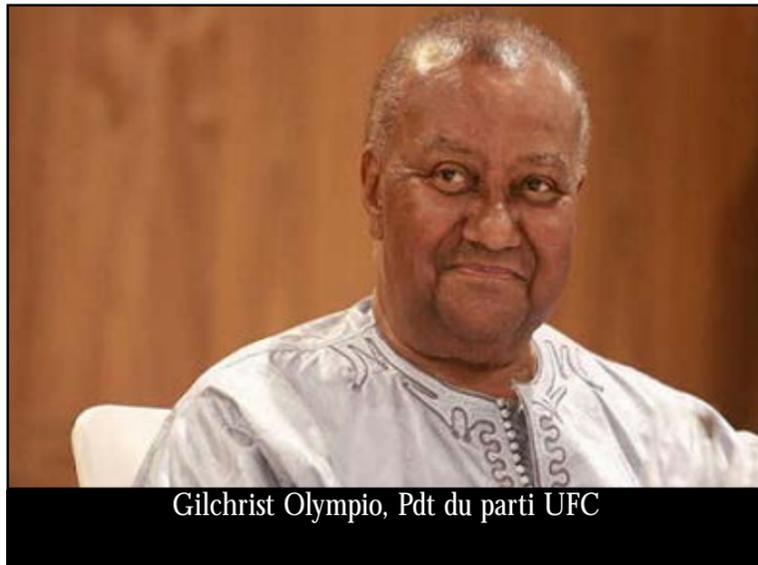
La déclaration d'appartenance à l'opposition est faite en début de législature et au plus tard quinze (15) jours calendaires suivant l'adoption du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. L'UFC ayant en début de législature déclaré appartenir à l'opposition, elle est en vertu de cette loi, un parti de l'opposition parlementaire

Au demeurant, dans l'interview citée, le chef de l'ANC revendique son statut de chef de file de l'opposition dont j'espère qu'il n'est pas un titre chimérique mais consacré par une loi togolaise.

-Politiquement, nous sommes de l'opposition car, notre projet diffère de celui du parti UNIR. Nous ambitionnons d'accéder au pouvoir pour mettre en œuvre notre projet et la vision dont nous sommes porteurs. Nous sommes un parti d'opposition constructive, c'est à dire une force de propositions et d'élaboration pour un Togo nouveau. Nous ne sommes plus dans la contestation systématique.

Certains ont choisi l'outrance et font profession de manifester parce qu'ils s'imaginent que cela fait recette ; c'est leur choix. Mais qu'on ne nous entraîne pas à déraisonner, car nous donnons de la profondeur historique à notre stratégie politique.

En effet, notre approche tient



Gilchrist Olympio, Pdt du parti UFC

compte de notre histoire et du contexte politique. Au surplus, l'UFC ne s'est pas toujours alignée sur les votes du parti au pouvoir. Notre parti, en certaines occasions, a voté solidairement avec les autres partis de l'opposition qui constituent aujourd'hui le noyau de la coalition. C'est au regard de notre histoire et de nos expériences de lutte que nous avons choisi une approche de négociation coopérative pour obtenir pacifiquement l'alternance.

La politique n'est pas la guerre, ni l'invective, ni les attitudes comminatoires ; notre engagement est fondé sur des convictions. Cet engagement pour nous UFCistes est une volonté permanente et constante du changement dans la paix et la tolérance, ce qui suppose de parler et de discuter voire de convaincre ceux qui sont différents de nous.

Dans le contexte du Togo, seule une approche négociée peut permettre l'alternance.

Conceptuellement, je me réfère aux travaux d'éminents professeurs de science politique, Georges Burdeau, le Doyen Vedel, et le Professeur Robert Dahl de Yale University qui, dans leurs travaux, montrent que l'opposition ne se définit pas facilement. On dénombre plusieurs sortes et formes d'opposition selon la nature et le fonctionnement des régimes politiques

De leurs études, il est possible de définir l'opposition comme une position reconnue d'un groupe dans un régime politique en compétition pour l'accession légale au pouvoir et son exercice pacifique

L'opposition y est présentée comme

une force en «attente du pouvoir».

Dans les régimes politiques pluralistes, l'admission de la différence d'opinion est le moteur du dialogue entre gouvernants et gouvernés. La reconnaissance des partis et formations politiques y est largement admise.

Mais, peut-on mettre raisonnablement sur le même plan l'opposition à la

mode ANC et l'opposition UFC ?

Non, si je me réfère aux analyses du professeur Robert Dahl, qui s'est penché sur le devenir de l'opposition dans les régimes politiques pluralistes, et dont l'ouvrage L'Avenir de l'opposition dans les démocraties demeure toujours une référence. Selon cet universitaire, «il n'existe pas de modèle unique d'opposition» (p. 85).

Quoi de commun en effet entre une opposition qui critique systématiquement les choix politiques d'une majorité parlementaire et une opposition qui prône un changement par la voie du dialogue, la force des arguments ?

Pour répondre à cette question, j'emprunte à la réflexion publiée en 1954 dans la Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle par Georges Burdeau, qui faisait remarquer que : « la notion d'opposition est inséparable

de l'idée de tolérance », qualité qui fait défaut au plus éminent des opposants consacrés par la loi.

En conclusion, M. le chef de file de l'opposition, sachez que l'opposition ne se réduit pas à un modèle. Il importe donc de différencier des oppositions selon leurs objectifs. Pour toutes ces raisons, il est possible de parler d'opposition au mode pluriel. L'opposition ne se réduit pas « au pouvoir de dire non » (Alain). Bien au contraire, la situation d'opposant doit être source de régénérescence, de productivité intellectuelle, de calcul, de stratégie discrète et silencieuse dans nos Etats fracturés et profondément divisés.

(1) Un coup de menton est une mimique qui consiste à effectuer un hochement de tête tout en relevant le menton, le tout d'un air très résolu, mâchoires serrées et air martial, et accompagnant des propos péremptoires mais rarement suivis d'engagement.

On pourrait dire qu'une politique du coup de menton est une politique de matamore : grande gueule et petits actes.

Vient de paraître

Les Grands Thèmes du Droit Administratif

2^e édition

Dodzi K. KOKOROKO
Agrégré de Droit Public et de Science Politique
Professeur des Universités

PUL

FAKE NEWS :

Comment démêler le vrai du faux

Plus que jamais la « désinformation » envahit notre quotidien ! Avec l'expansion des réseaux sociaux et la possibilité pour tout un chacun de publier ce qu'il veut sur ceux-ci, de nouvelles dérives ont vu le jour. Parmi celles-ci, les fake news, comprenez « fausses informations ». Heureusement, il y a des astuces pour reconnaître une vraie info d'un gros mensonge. Focus Infos vous propose quelques unes.

Des rumeurs tu te méfieras

Votre maman vous a appris à ne pas accepter de bonbon d'un inconnu ? C'est pareil avec les informations sur le web. Rumeurs, intox, images détournées... L'internaute est un loup pour l'internaute. Partez donc du principe qu'une information donnée par un inconnu est par défaut plus fautive que vraie.

Mais alors comment, sans avoir un bac +12 en internet, ne pas se faire avoir par une rumeur propagée en ligne ? Date de publication, géolocalisation, retouches... Concernant les images, un guide de France 24 peut vous être utile pour savoir si une photographie ou une vidéo a été manipulée. Google Images et TinEye permettent ainsi de savoir si une image a été publiée avant ce que prétend sa légende. Le même type d'outil, créé par Amnesty International, existe pour les vidéos. Le site Wunderground permet, lui, de vérifier la météo d'un lieu à une date donnée.

Le virus du sida créé par la CIA pour briser l'élan de la révolution à Cuba... Difficile à croire, non ? Et pourtant, cette thèse absurde circule depuis des années sur le web. On appelle cela une « fake news ». Elles prolifèrent sur le Net et via les réseaux sociaux et réussissent souvent à convaincre. Alors qu'au Togo, aucune loi consacrée n'est encore adoptée pour contraindre judiciairement les sites fautifs à retirer ces fausses informations, et que seuls quelques articles du Code pénal et du code de la presse punissent ces



faits, nous vous donnons quatre réflexes à adopter pour démêler le vrai du faux.

Qui publie ? On se pose la question lorsqu'on surfe ailleurs que sur un site d'un organe de presse soumis à des obligations de déontologie (sources fiables, recoupement...). Un clic sur « en savoir plus » ou « à propos », souvent en bas de page, permet de connaître l'éditeur du site. Un indice : si d'innombrables fenêtres publicitaires pour des produits exotiques viennent polluer la lecture, il y a de fortes chances que le site soit d'une fiabilité douteuse. Sur les réseaux sociaux, on n'accorde pas une confiance aveugle à ses « amis » et on se méfie des appels à relayer des articles à tous ses contacts dans l'espoir – c'est un classique – de sauver un enfant victime d'une

maladie rare.

Quoi, pourquoi, où ? Une information digne de ce nom doit logiquement pouvoir répondre de façon logique à ces interrogations. Pourquoi est-elle publiée aujourd'hui ? Mentionne-t-elle des lieux exacts, une date précise ? Si l'enchaînement des réponses manque de fluidité ou conduit à se poser de nouvelles questions sans lien avec l'information primaire, c'est louche !

Trop beau pour être vrai. Souvent, les images et vidéos qui trichent sont bien trop spectaculaires pour être réelles... comme ces requins qui barbotent dans l'eau d'un centre commercial inondé ou ce cliché montrant un homme, prétendument sur le toit d'une des Twin Towers le 11 septembre

2001 à New York, avec un avion prêt à s'écraser sur le bâtiment en arrière-plan. Copiez l'image ou son adresse URL en faisant un clic droit de la souris, et lancez une recherche inversée sur

soutenu par l'ambassade des Etats-Unis a démarré depuis le 8 août à Lomé pour la région sud. Y prenaient part, journalistes et acteurs de la société civile. Elle permet d'outiller les participants à pouvoir, à terme, passer le message que les fausses informations sont dommageables et dangereuses et éduquer les communautés à rester vigilantes face à la menace des « fake news ».

La rencontre centrée sur le phénomène des fausses nouvelles permet aux participants d'identifier des exemples de désinformation, ce qui motive les gens à les créer, ainsi que les dangers liés à leur propagation. Et dans la mesure, des stratégies pour arrêter la propagation de la désinformation. Ceci, à travers plusieurs modules notamment : « fake news : comprendre le phénomène », « l'anatomie d'un fake news », « les méthodes pour recouper l'information », « comment éviter les pièges des fake news ? » et « quels outils pour lutter contre les fake news ? ».

« Les nouveaux médias, notamment les réseaux sociaux, sont, pour le journaliste ou le leader d'opinion, une source d'information. Ils ne sont pas l'information. A ce titre, tout message qui passe par eux mérite un traitement professionnel avant diffusion ou publication », a relevé le représentant de la HAAC. M. Badjibassa Babaka à l'ouverture de la rencontre de Lomé.

« La grande majorité des gens apprécie encore et veulent des informations véridiques. Face au développement de la désinformation et des fausses nouvelles, notre défi consiste donc à aider les gens à séparer les faits de la fiction », a souligné, pour sa part, l'ambassadeur des USA au Togo, David Gilmour, évoquant à quel point les fausses nouvelles ont exacerbé les tensions causées par la crise politique au cours de l'année écoulée au Togo. Selon lui, il s'agit d'un problème extrêmement grave, car pour qu'une démocratie fonctionne correctement, elle a besoin d'une population bien informée.

A termes il s'agit pour l'ambassade et les initiateurs du projet d'amener les leaders d'opinion à faire le distinctif entre fausses et vraies informations.

Google images pour connaître son origine. On peut également utiliser un moteur de recherche comme Tineye.com ou le site Foto Forensics pour savoir si un cliché a été retouché par un logiciel.

Vive les pros du faux. Certains sites se sont fait une spécialité de débusquer les fausses informations en ligne. L'un des plus anciens, Hoaxbuster.com, lancé en 2000, recense tous les canulars du Web et les rumeurs qui circulent sur le Net.

Les enseignants peuvent aussi utiliser des outils pédagogiques comme Info Hunter, lancé à l'occasion du Safer Internet Day. Il apprend à prendre du recul, à reconnaître et à décrypter les fausses nouvelles. L'association de journalistes Entre les lignes propose également des ateliers de sensibilisation pour les collégiens et lycéens.

Une formation de « Média Togo » en cours

Face à la montée de ces fausses informations, à l'allure inquiétante dans notre pays qui a traversé un moment de crise avec des manifestations politiques, des déferlements d'images tronquées ou non, un projet de formation porté par le groupe « Média Togo », dénommé « cette semaine dans les fake News » et



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de Publication Ekpé K. AGBOH AHOUELETE • Rédaction Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique Ibrahim SEYDOU • Collaboration Edem QUIST Essénam KAGLAN 	<p>Wilfried ADEGNIKA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution Bernard ADADE • Maison du journalisme Casier N°49 • Imprimerie Imprimerie 1 Rois 17 BP. 8043 Lomé Togo Tél. +228 90054237 99587773 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception Focus Yakou Sarl Tél: +228 22 26 01 91 +228 22 19 78 20 Lomé Togo • Tirage 2500 exemplaires
---	---	---

CLIMAT DES AFFAIRES DANS LA CEDEAO : Le Togo dans le top 5

Le débat sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles est sempiternel et cristallise les tensions au Togo. Pourtant, s'il y a un domaine dans lequel le pays fait la course dans le peloton de tête dans la sous-région, c'est bien celui des réformes, celles améliorant et facilitant la réglementation ainsi que le cadre des affaires. Ainsi, dans le classement 2019 de Doing Business, avec 6 réformes majeures, il se hisse dans le Top 10 des économies qui ont le plus amélioré leur cadre réglementaire dans le monde. Le Togo passe de la 156ème à la 137ème place sur 190, faisant ainsi un bond de 19 places, la plus grande progression enregistrée en Afrique cette année.

Dans son rapport Doing Business 2019 intitulé « Formation pour mieux réformer » publié le 31 octobre dernier, le Groupe de la Banque mondiale souligne que les pays d'Afrique subsaharienne ont établi un nouveau record pour la troisième année consécutive. L'an dernier, ils ont mené 107 réformes destinées à améliorer la facilité de faire des affaires pour les petites et moyennes entreprises.

C'est une progression non négligeable comparée aux 83 réformes mises en œuvre dans la région l'année précédente. En outre, c'est aussi un record pour le nombre de pays engageant des réformes : 40 des 48 économies de la région ont mené au moins une réforme, contre 37 il y a deux ans pour le précédent record. Parmi les pays les plus réformateurs en Afrique, se trouve le Togo avec le Kenya, le Rwanda et la Côte d'Ivoire. Notre pays a notamment introduit des systèmes en ligne pour la déclaration de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur la valeur ajoutée, ce qui facilite le

paiement des taxes et impôts pour les entreprises. Il a, par ailleurs, facilité l'enregistrement des entreprises, en réduisant le minimum de capital requis, l'exécution des contrats grâce à l'adoption d'une nouvelle loi sur la médiation, ainsi que la numérisation des titres fonciers.

Ces six réformes reconnues par le Doing Business constituent le plus grand nombre de réformes jamais validées pour le Togo depuis le lancement du rapport DB en 2002. Ce qui lui permet de se hisser dans le Top 10 des économies qui ont le plus amélioré leur cadre réglementaire dans le monde. Le Togo passe ainsi de la 156ème à la 137ème place, faisant ainsi un bond de 19 places, la plus grande progression enregistrée en Afrique cette année. En termes absolus, le score du Togo sur l'Indice global de la facilité à faire des affaires s'est amélioré de 6.32 points pour passer de 48,88 dans le rapport Doing Business 2018 à 55,20 dans le Doing Business 2019. Ce qui traduit une réduction du gap qui sépare le cadre

réglementaire des affaires au Togo des meilleures pratiques mondiales.

Satisfait :

Pour Sandra Johnson, Coordinatrice de la Cellule chargée du Climat des Affaires, cheville ouvrière des réformes, « ce résultat est le fruit d'un travail collectif ». « Il faut féliciter en premier lieu le Chef de l'Etat qui assure le leadership de la cellule. Cette performance constitue pour nous en même temps un défi, un

stimulant qui devrait nous pousser à faire davantage dans un contexte où les populations attendent beaucoup du gouvernement », a-t-elle commenté.

« Nous avons noté une amélioration du climat des affaires au Togo. Ce qui rend davantage compétitives, concurrentes nos entreprises qui pourront remporter les marchés en dehors de l'espace national », a déclaré pour sa part, Thierry AWESSO, vice-président du Patronat. Même son de cloche auprès

du représentant de la Chambre des Architectes qui assure que « grâce à ces réformes, le travail des architectes est beaucoup facilité. Les coûts ont totalement diminué et les délais très réduits ».

Le Chargé du secteur privé et du secteur financier à la Banque mondiale, MAGUEYE Dia s'est aussi félicité de ces résultats, soutenant que « ceci veut dire que les efforts engagés par le gouvernement ont porté leur fruits. C'est la démonstration que lorsque le Togo veut, le Togo peut ». Il a indiqué la disponibilité de son institution à accompagner le pays dans sa dynamique de réformes et d'amélioration de cadre ainsi que de la réglementation des affaires.

Score de la facilité de faire des affaires DB 2019 (Togo)				
Indicateurs	DB 2019 Classement	DB 2019 Score	DB 2018 Score	Changement du score (%points)
Global	137	55.20	48.88	6.32
Création d'entreprise	74	88.70	82.51	6.19
Obtention d'un permis de construire	133	61.79	47.24	14.55
Raccordement à l'électricité	105	69.96	54.30	15.66
Transfert de propriété	127	54.88	31.57	23.31
Obtentions de prêts	144	30.00	30.00
Protection des investisseurs minoritaires	149	40.00	40.00
Paiement des taxes et impôts	172	47.33	44.99	2.34
Commerce transfrontalier	129	63.66	63.66
Exécution des contrats	137	49.02	48.10	0.92
Règlement de l'insolvabilité	86	46.65	46.41	0.24

*Pour rappel, le score de la facilité de faire des affaires recense l'écart que chaque économie a de la meilleure performance réglementaire pour chaque indicateur, à travers toutes les économies mesurées par Doing Business depuis 2005. Le score de la facilité de faire des affaires d'une économie est présenté dans une échelle de 0 à 100, où 0 représente la performance la plus basse et 100 représente la meilleure performance. Le classement de la facilité de faire des affaires s'étend de 1 à 190.

CLASSEMENT DOING BUSINESS				
PAYS	CLASSEMENT UEMOA (08 pays)	CLASSEMENT CEDEAO (15 pays)	CLASSEMENT AFRIQUE (48 pays)	CLASSEMENT MONDIAL (190 pays)
GHANA		1	11	114
CÔTE D'IVOIRE	1	2	13	122
CAP VERT		3	15	131
TOGO	2	4	17	137
SENEGAL	3	5	18	141
NIGER	4	6	19	143
MALI	5	7	21	145
NIGERIA		8	22	146
GAMBIE		9	24	149
BURKINA-FASO	6	10	25	151
GUINEE		11	26	152
BENIN	7	12	27	153
SIERRA LEONE		13	32	163
LIBERIA		14	39	174
GUINEE BISSAU	8	15	40	175

L'Afrique, ce continent si stratégique dans les enjeux économiques mondiaux, qui s'ignore

✉ KSA
(Stagiaire)

Plusieurs siècles après la traite négrière, l'esclavage et la colonisation, l'Afrique fait depuis quelques décennies l'objet d'un regain d'intérêt et d'une convoitise sans précédent. Dans le concert des nations, il n'y a pas de cadeau. Et comme toujours, l'attrait des puissances classiques et celui des nations émergentes pour ce continent ne relèvent pas d'une opération philanthropique. Chaque « partenaire » comme ils aiment à se faire appeler, a ses propres ambitions et son agenda, dévoilés ou non. Contraste saisissant, ce coin du monde qui est devenu le point de ralliement mais également le champ d'une bataille à distance entre ces puissances traditionnelles et les nouvelles, marque toujours le pas. Saura-t-il cette fois-ci, trouver sa propre marque et tirer parti de la dynamique mondiale ?

Au commencement étaient l'Afrique... et ses matières premières

Le continent africain, loin des images qui le peignent toujours en noir, notamment celles montrant des flux de migrants prêts à braver « la mort » avec l'espoir d'une vie meilleure et des images de populations fuyant des foyers de tensions, ravagés par la misère et le terrorisme, attire le monde entier. Il est au cœur de tous les enjeux.

Les Etats n'ont pas d'amis mais seulement des intérêts. Cette perception quelque peu cynique mais empreinte d'un réalisme déroutant des relations diplomatiques est d'autant plus d'actualité ces dernières années qu'elle s'applique aux relations entre l'Afrique et le reste du monde. Préoccupations d'ordre géopolitique, économique, militaire se conjuguent et offrent suffisamment de motivations pour partir à la conquête du continent. Mais les enjeux économiques, s'ils ne sont pas toujours l'unique déterminant de ce nouveau rapport que les « partenaires » veulent sous un prisme gagnant-gagnant, sont tout de même, ceux qui déterminent tous les autres.

L'empire du Milieu ou l'obsession des intérêts

A l'opposé des alliés traditionnels du continent qui offrent leur partenariat conditionné par les droits de l'Homme, la démocratie, la bonne gouvernance, même s'il est notoire que dans la réalité, ce discours est empreint d'hypocrisies, l'Etat-continent, opte pour des rapports dénués de toute régulation avec le continent. Des rapports où il n'est fait aucune place au respect des droits de l'Homme, à la bonne gouvernance, à des réformes. Enfin, les chefs d'Etat africains dont la plupart perçoivent et digèrent mal ce qu'ils considèrent comme des diktats de l'occident presque toujours tenté de leur donner des leçons de démocratie ou même de les faire rentrer dans les rangs de ses élèves, ont le partenaire de leur cœur. La démocratie, les droits de l'Homme n'intéressent pas la Chine. Ses partenaires africains n'apprécient pas non plus ce type de relation marqué par un paternalisme

et une sorte de condescendance de l'occident. Les deux alliés se sont trouvés... et tout est bâti autour des affaires. Et comme pour confirmer son intérêt pour le continent, à la faveur du sommet Chine-Afrique, le pays annonce mettre à disposition en faveur du continent une bagatelle de 60 milliards \$ pour accompagner les Etats africains à amorcer pour les uns et à booster pour les autres, leur développement et leur croissance. C'est le point culminant des signes de frémissements qui étaient visibles dans les rapports Chine-Afrique.

Rien de tout ceci n'étant désintéressé, la Chine a dans son viseur, les matières premières dont le continent regorge à profusion. L'Afrique lui offre également un marché estimé en 2016 à plus d'un milliard d'habitants pour écouler ses produits. Au-delà, elle déplace sur le continent, la guerre commerciale entre elle et les occidentaux, notamment les USA. Et le pays a fait vraiment fort, en devenant cette année, le premier partenaire commercial du continent africain, boutant hors du jeu, l'Europe et les Etats Unis. Mais, une promesse d'argent frais de la Chine en direction de l'Afrique a son pendant négatif. Et c'est le président et directeur général de l'OPIC, Ray Washburne, cité par le Financial Times, qui le déclare : « En utilisant une politique connue sous l'appellation de prêter pour posséder (loan-to-own program), la Chine rend des pays enchaînés par la dette et, par conséquent, très dépendants d'elle. Cela équivaut à une guerre économique ».

Réponse du berger à la bergère, les USA sortent à leur tour le chéquier

Si les Etats Unis sont déjà présents en Afrique à travers plusieurs programmes dont le Millenium Challenge Account avec à la clé des promesses d'argent à condition de matérialiser un certain nombre de réformes en ligne avec la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, etc, l'annonce chinoise fera rebondir ce pays qui voit d'un très mauvais œil l'influence croissante du géant asiatique en Afrique. L'administration Trump annonce la création prochaine d'une nouvelle institution de financement

du développement (IFD) capable d'investir 60 milliards de dollars dans les pays en développement pour tenter d'y contrer l'influence grandissante de la Chine dans un contexte de durcissement de la rivalité économique entre les deux grandes

puissances, a rapporté le quotidien financier britannique Financial Times le 23 septembre. Le continent africain devient ainsi le champ d'une guerre économique et commerciale féroce entre les USA et la Chine.



L'Allemagne et l'Angleterre dans le starting-block

Dans cette nouvelle course aux trésors africains, l'Allemagne d'Angela Merkel et la Grande Bretagne de Theresa May cherchent également à se frayer un chemin et à s'offrir une place. L'Allemagne, grâce à l'initiative G20 Compact WithAfrica dont elle est la tête de pont, ambitionne de promouvoir les investissements privés en Afrique, y compris dans les infrastructures. Le principal objectif de l'initiative est d'accroître l'attractivité de l'investissement privé grâce à des améliorations substantielles des cadres macroéconomique, commercial et financier. Bon à savoir, le pays a annoncé au cours de la dernière rencontre tenue du 29 au 31

octobre 2018 la création d'un fonds d'un milliard d'euros pour stimuler et booster les investissements de petites et moyennes entreprises (PME) européennes en Afrique. « Ensemble, nous voulons envoyer aujourd'hui un signal clair: la volonté

d'avoir un voisinage bon et profitable entre l'Afrique et l'Europe », a déclaré la chancelière lors d'un sommet à Berlin sur les investissements privés en Afrique, appelée « Compact withAfrica ». Elle a, en outre, relevé : « Pendant de nombreuses années nous avons été très concentrés sur l'Asie ». Et d'affirmer : « je pense qu'à l'avenir le regard doit davantage se tourner vers l'Afrique » qui, forte de ses 54 pays dispose d'« un énorme potentiel de croissance ».

Pour l'heure, le pays qui semble labourer le terrain pour de nouveaux partenariats et la recherche de nouveaux débouchés post-Brexit dans un contexte où elle négocie sa sortie de l'Union Européenne décidée en 2016 par référendum, mise sur des économies africaines fortes, notamment l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigeria. Elle signe un chèque de 4 milliards de livres sterling pour soutenir ces nouveaux partenariats qu'elle est en train de tisser.

Les incursions de l'Inde, du Brésil, de la Turquie et de l'Etat juif sur le continent trouvent également leurs explications dans cette recherche d'opportunités pour leurs peuples. Indubitablement, comme ne s'en cachent pas certains hauts dirigeants du monde, « l'Afrique est le continent de l'avenir ». Mais un continent d'avenir pour qui exactement ? La question ne laisse de place à aucune ambiguïté. L'Afrique et tout son potentiel inexploité constituent une assurance-vie et une assurance-prospérité pour le reste du monde.

De la nécessité pour le continent de tirer parti de tout son potentiel

Au centre des intérêts du monde, l'Afrique qui inspire du mépris, en dehors de la force magnétique qu'il exerce sur les autres continents pour ses ressources minières et tout le potentiel de croissance qu'il lui offre, devrait profiter de sa position de faiseur de puissance pour devenir une puissance elle-même. Ou, à tout le moins, offrir à ses propres enfants, des conditions d'une vie simplement décente. Pourquoi continuer de tendre les bras lorsque l'on dispose de tout ce qui attire « ceux qui donnent » ? Comment les dirigeants africains ont-ils pu s'arranger pour être, en général, les derniers au monde à se préoccuper du bien-être de leurs populations ? Il y a bien là, un mystère à élucider.

Le continent devrait repenser sa gouvernance, sur tous les plans. Comme le souligne un leader d'opinion, ce coin du monde demeurera le point de départ et le terreau des immigrants clandestins s'il continue de n'être qu'une réserve de matières premières. Dans 50ans et même un nouveau siècle. Sans un changement de paradigme, les ressources dont regorge le continent resteront la source de ses propres malédictions et contradictoirement, une source intarissable de bénédictions pour les autres.

ADDICTIONS AUX JEUX D'ARGENT ET DE HASARD : Peut-on s'en sortir ?

Loterie, grattage, casino, paris sportifs... Même si les statistiques font défaut, les accros à ces jeux d'argent et de hasard pullulent au Togo, à l'instar de la plupart des pays du monde ; représentant par exemple 1 Français sur 2 dans l'Hexagone. Comment l'addiction peut devenir une maladie pour les joueurs au point où, au CHU Campus de Lomé, de nombreux cas soient suivis et traités, après signalement fait par la famille ou des proches ? Comment certains peuvent se transformer en joueurs pathologiques ? Éléments de réponse.

La dépendance aux jeux d'argent et de hasard a été une première fois mentionnée en 1561, décrite en 1914 puis analysée par Freud en 1928. On prend la chose au sérieux en 1957 avec la sortie de *Psychology of Gambling* (La psychologie du jeu) rédigé par le psychanalyste Edmund Bergler, considéré comme élément fondateur de ces études.

Aujourd'hui, pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'addiction comportementale se définit par l'impossibilité de contrôler une pratique visant à produire du plaisir ou à écarter une sensation de malaise, et d'interrompre sa poursuite malgré ses conséquences négatives.

En France, un million de Français sont des personnes à risque. Selon un rapport de l'Observatoire des jeux, (ODJ), plus de la moitié des Français (56,2 %) a joué au moins une fois à un jeu en 2014. Et selon l'INSEE, un Français sur quatre est considéré comme un joueur actif, c'est-à-dire qu'il joue au moins 52 fois dans l'année ou mise plus de 500 euros par an.

Au Togo, le défaut de statistiques cache mal le développement de cette addiction, nous confirment des professionnels du secteur des jeux ainsi que plusieurs sources hospitalières.

Les jeux d'argent pathologiques

« Partout et toute ma vie j'ai dépassé les limites » raconte Fédor un joueur. Jouer est une activité importante chez l'Homme tout au long de sa vie. Dans l'activité ludique, la personne prend de la distance avec sa vie quotidienne, elle suspend le temps, elle oublie les obligations et les rôles sociaux pour s'investir dans une activité qui a pour finalité unique de distraire : se divertir seul ou se divertir en groupe. Le jeu de l'acteur va mettre en lumière une émotion, un sentiment, une réalité, une situation. Et le psychothérapeute va utiliser le jeu et le jeu de rôle comme outils thérapeutiques.

On peut aussi jouer pour de l'argent. L'idée de gagner « le gros lot » la récompense- et de passer le reste de leur vie à l'abri du besoin, de pouvoir dépenser sans compter ou simplement de réaliser leurs projets fait rêver des millions de petits joueurs qui chaque semaine ou de temps en temps se prennent à y croire et partent acheter leur billet de loterie ou de loto.

Lorsque l'on joue avec de l'argent pour de l'argent, on prend un risque, celui de perdre sa mise. Mais on joue avec l'espoir de gagner un jour beaucoup et de récupérer son argent multiplier par des millions. Et la récompense de ce jour-là, ce pied de nez aux pertes passées mérite bien quelques petites mises à fonds perdus. C'est une sorte de défi au destin, un petit moment d'espoir, de plaisir et d'excitation.

Qu'est-ce que le jeu d'argent pathologique ?

« Je me souviens nettement que je fus soudain, sans aucune incitation de l'amour-propre, possédé par la soif du risque. Peut-être qu'après avoir passé par un si grand nombre de sensations l'âme ne peut s'en rassasier mais seulement s'en irriter et exige des sensations nouvelles, de plus en plus violentes, jusqu'à l'épuisement total » relate Fédor.

Comme pour les autres addictions ou conduites addictives sans substance, les comportements de jeu problématiques vont se caractériser par des altérations du fonctionnement de la personne avec des conséquences physiques, psychiques, familiales, professionnelles, sociales et autres gravissimes dans les cas extrêmes. Le joueur problématique ou pathologique est celui qui peu à peu a perdu le contrôle de son comportement de jeu en dépit de la conscience qu'il peut avoir des conséquences néfastes pour sa vie de ce dernier.

Dans le jeu pathologique ou en anglais « pathological gambling » (tel qu'il est décrit dans les Classifications Internationales des Maladies (CIM) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou de celles de l'American Psychiatric Association (DSM)), les joueurs pathologiques souffrent d'un besoin irrésistible de jouer. Ce besoin n'a rien de raisonnable. Rapidement, c'est autour de lui que s'organise la vie quotidienne. Les pertes d'argent doivent être compensées par de nouveaux paris. Pour cela, les joueurs pathologiques ne vont pas hésiter à annuler, déplacer, retarder ou simplement rater sans donner la moindre explication des rendez-vous professionnels ou personnels quel que soit leur importance. L'appel du jeu est toujours plus fort. Se trouver face à la machine, entendre sa mélodie simple et répétitive, le bruit de pièces, celui des manettes et des boutons, voir défiler les vignettes. Après



Les boules numérotées pour le tirage d'un jeu

chaque perte importante, le joueur se jure souvent d'arrêter dès que la situation se sera améliorée. Il pense réellement en être capable. Mais, il faut regagner avant l'argent perdu.

Le sens du jeu

La recherche d'un gain facile n'est pas le seul moteur qui mène au jeu. D'autres sensations sont également recherchées. Quand le joueur parie, il le fait avec l'espoir de gagner bien sûr. Mais dans le pari se trouve également l'angoisse de perdre. Cette combinaison de peur et d'espoir est elle-même stimulante et excitante indépendamment du résultat final du jeu. Si la partie est perdue, les émotions négatives peuvent être de nouveau supprimées par le simple geste de remettre une pièce dans la fente de la machine à sous.

Sur le plan neurobiologique, les mécanismes cérébraux impliqués dans les difficultés de la personne à contrôler son comportement de « consommation ludique » sont proches de ceux qui affectent les consommateurs de cocaïne ou d'amphétamines.

Les symptômes de l'addiction

D'après le docteur Messanh Soedje, maître assistant à l'Université de Lomé et Pshychiatre-Addictologue au CHU Campus, plusieurs symptômes sont caractéristiques de l'addiction. À commencer par un temps important consacré au jeu qui se fait au détriment d'autres activités nécessaires à l'équilibre, notamment les relations sociales ou familiales et une incapacité à contrôler et à réduire son temps de jeu.

La pratique excessive peut en outre avoir des répercussions sur le travail

à cause du jeu », nous détaille Dr Soedje, pour qui ces signaux observés chez un joueur le transforme en « joueur problématique ».

Pour lui, l'addiction est fondée sur l'aspect « récompense ». « C'est ce paramètre qui pousse la personne à reproduire la chose qu'on appelle la compulsion ».

Comment se fait le traitement

Pour ces types de traitement, les spécialistes aiment le groupe de mots, « maintien d'abstinence dans le temps » que « guérison » car à tout moment, le malade est susceptible de rejouer. « On dit là qu'il a chuté, mais la rechute, c'est qu'il est retombé c'est pourquoi on parle d'abstinence. C'est une maladie chronique qu'il faut suivre dans le temps, parce que tant que le joueur n'a plus de récompense, le circuit ne sera pas réactivé », explique Dr Soedje.

C'est la même chose pour d'autres maladies comme le diabète où on stabilise le patient dans le temps, et quand ce dernier manque les médicaments, il fait une crise, c'est la « crise » qui est appelée chez le joueur pathologique « la chute » ou le « glissement ». « Le fait de se convaincre de ne plus jouer le jeu, c'est comme le fait d'aller prendre son médicament, c'est le fait pour d'autres d'attacher leur talisman à la hanche ou au poignée » ajoute le médecin.

Et pour le spécialiste, une démarche précoce est donc une bonne mesure. Comme pour toutes les addictions, le premier interlocuteur est le « médecin généraliste » et non le « psychologue ». Car explique Dr Soedje, il s'agit d'une maladie et c'est le médecin qui dirige le traitement.

Mais dans les addictions, une prise en charge spécialisée est à envisager.

Les consultations se font dans le respect de la confidentialité. Pour l'addiction aux jeux d'argent ou hasard, les programmes thérapeutiques proposés sont basés sur des psychothérapies cognitives et comportementales ainsi que sur un traitement pharmacologique

Souvent une prise en charge particulière de la famille ou de l'entourage proche s'impose également. Suivant la sévérité de l'addiction au jeu, une hospitalisation peut même s'avérer nécessaire.

Mais la « guérison » n'est jamais à 100%. Selon les études, la probabilité de « guérir » peut atteindre 60% mais souvent il reste des séquelles : conséquences des surendettements successifs, des épisodes dépressifs non pris en charge, de l'abus des autres substances...

FIXATION DU PRIX DU KILOWATT :

Les pratiques illégales et abusives des propriétaires

L'énergie électrique est un besoin vital pour les ménages. Seule la Compagnie d'Énergie Electrique du Togo (CEET) est habilitée à en faire la distribution dans le pays. Pourtant, elle doit faire face à des « concurrents », d'un genre particulier. Ce sont les propriétaires de maisons en location et acquéreurs de compteurs auprès de la CEET, qui s'arrogent le droit, de fixer leur propre prix des kilowattheures aux locataires, auxquels ils cèdent l'énergie électrique.

C'est un phénomène qui prend de l'ampleur et tend à devenir la règle dans les maisons en location. Les propriétaires, fixent le prix du kilowatt (Kwh), systématiquement sans commune mesure avec les tarifs officiels appliqués par la CEET. Cette dernière vend le kilowatt à 63 F Cfa si la consommation sur un compteur (mécanique) ne dépasse pas 85 kwh. Et le prix du même Kwh varie selon que la consommation augmente et ne dépasse pas 120 FCFA.

Dans la cession de l'énergie à leurs locataires, les propriétaires de maison imposent des tarifs allant de 150 F à 400 FCFA, selon les conclusions d'une récente enquête de la Ligue Togolaise des Consommateurs (LTC) dans les quartiers de Lomé et dans ceux en expansion comme Zossimé, Zanguera et environs. Ces prix fixés unilatéralement fluctuent selon les



mois au bon gré du propriétaire du compteur.

L'autre pratique de ces propriétaires consiste à ajouter des frais supplémentaires sous la rubrique « surplus ». Des frais qui, le plus souvent, dépassent le prix des kilowatts consommés par un

locataire durant 1 mois.

« Nous payons le kilowatt à 225 FCFA. Mais à chaque facture, nous devons nous acquitter d'un surplus. Sans explications ni justificatifs. Toute résistance peut entraîner une coupure d'électricité par le propriétaire » confirme Rachel Anedokpo, locataire d'une maison

située à Agbalepedo.

Il y a aussi l'avance sur consommation que perçoivent certains propriétaires ou encore des frais dits d'« adhésion », non remboursables, exigés avant tout branchement.

« Dès que je suis arrivé dans la maison, le propriétaire m'a demandé de payer le droit d'accès à l'électricité qui s'élève à 5000 FCFA. Je m'en suis acquitté. A cela, il faut ajouter à chaque fin de mois, les frais dénommés surplus » se plaint un autre locataire à Bé-Klikamé. D'autres pratiques dénoncées par les locataires sont l'acquisition forcée des sous-compteurs communément appelés additionneuses, avec le choix imposé par les propriétaires de l'électricien devant faire les travaux de branchement, qu'ils se réservent le droit de contrôler.

« Notre consommation s'élevait à chaque présentation de facture à plus de 2500 FCFA. Or, nous n'utilisons qu'un ventilateur et deux ampoules. C'est au bout de 6 mois que nous nous sommes rendu compte que c'est sur notre sous-compteur qu'était tiré le courant qui

alimentait la chambre de la femme de notre propriétaire », raconte un locataire très remonté contre son propriétaire.

Et contre les locataires qui ne consomment pas beaucoup d'énergie, les propriétaires ont également leur combine : la fixation d'un tarif forfaitaire minimum.

La CEET interpellée

Cette situation ne va pas sans heurts fréquents entre propriétaires et locataires, provoquant dans le meilleur des cas la coupure d'électricité ou le déménagement des seconds, et dans le pire, des batailles rangées. L'instauration des compteurs prépayés par la CEET est loin de résoudre le problème.

De fait, la Ligue Togolaise des Consommateurs (LCT) interpelle la Compagnie d'Énergie Electrique du Togo (CEET) pour qu'elle se saisisse de la question. « Il est dans son rôle de fournisseur de faire en sorte que le prix du kilowattheure soit vendu aux consommateurs dans les ménages au prix fixé par l'Etat » explique son président, Emmanuel Sogadji.

LE SEUL
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
TOYOTA = **100% CFAO**
DANS VOTRE PAYS

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES DÉTACHÉES TOYOTA

Bd Eyadema BP 332 Lomé

TÉL: 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

CFAO Motors TOGO
CfaoMotorsTogo
www.toyota.tg

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TOYOTA

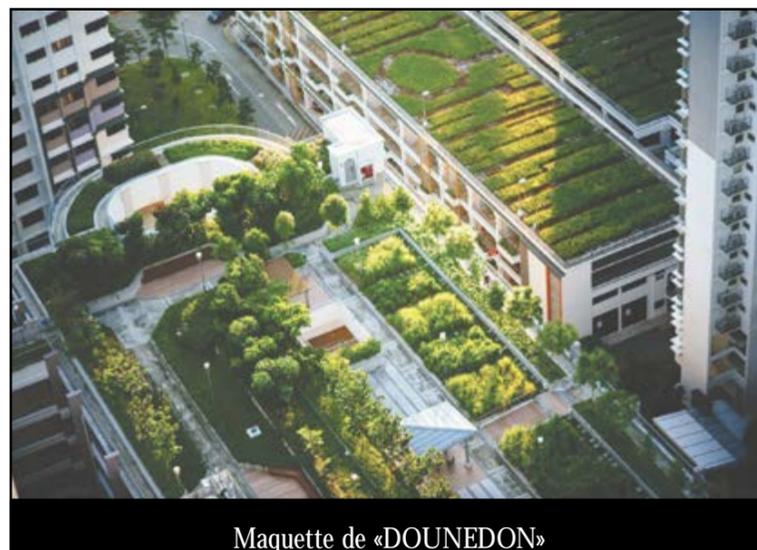
L'Université de Lomé remporte deux nouveaux centres d'excellence de la Banque Mondiale

Bonne nouvelle pour la formation togolaise : l'Université de Lomé (UL) accueillera trois centres d'excellence en Afrique (CEA), initiative de la Banque Mondiale (BM).

Les Centres d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique sont un projet soutenu et financé depuis 2014 par la BM, destinés à aider les lauréats à promouvoir la spécialisation régionale des universités participantes dans des domaines qui traitent des défis régionaux. Ils ont également pour ambition de renforcer leurs capacités à dispenser une formation et une recherche appliquée de qualité. De fait, l'UL qui accueillait déjà le

Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), l'un des 22 CEA, obtient non seulement le renouvellement du statut de celui-ci, mais aussi l'attribution de deux nouveaux centres, notamment le Centre d'excellence régional villes durables en Afrique (DOUNEDON), et le Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité. Ces attributions sont une prime aux réformes et au management en cours actuellement à l'UL, avec une équipe

dynamique sous le leadership du jeune président, le Pr Dodji Kokoroko, qui instille des idées et projets novateurs. Pour rappel, l'initiative CEA a deux composantes : la première renforce les centres d'excellence dans des établissements d'enseignement supérieur sélectionnés afin de produire des diplômés hautement qualifiés, la deuxième promeut la recherche appliquée afin de relever les défis spécifiques du développement régional.



Maquette de «DOUNEDON»

NOUVEAU TOYOTA

Rush

Le rêve n'a jamais été aussi accessible

13.900.000* FCFA TTC



7 SIÈGES



BLUETOOTH



ÉCRAN TACTILE
CAMÉRA DE REÇUL



6 AIRBAGS

* Prix modèle Boîte de Vitesse Manuelle

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Bd Eyadema BP 332 Lomé



Tél: 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

f CFAO Motors TOGO
CfaoMotorsTogo
www.toyota.tg



La banque panafricaine Oragroup veut lever 56 milliards de F CFA sur le marché boursier d'Abidjan

La banque panafricaine Oragroup est entrée effectivement en bourse ce 29 octobre. L'opération qui a reçu le feu vert du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF), permettra au groupe de lever 56,92 milliards de francs CFA (86 millions d'euros). Elle est la plus importante jamais enregistrée par la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM).

Cette offre publique de vente comprend l'émission de 6 097 561 nouvelles actions, par augmentation de capital, et la cession de 7 785 445 actions existantes sur le marché secondaire, au prix de 4100 F CFA l'action, soit une levée sur le marché régional de 56,92 de milliards de francs. La souscription opérée par la Société de gestion et d'intermédiation (SGI) prendra fin le 16 novembre prochain, avec la possibilité d'une clôture anticipée en cas de sursouscription, pour une cotation des titres en février 2019, sous réserve de la validation de la BRVM.

(BRVM), Oragroup et ses actionnaires consacrent l'ancrage régional du Groupe, contribuent activement au développement du marché financier régional et augmentent les ressources d'Oragroup pour amplifier le financement du secteur privé par les voies de marché », explique le Franco-Camerounais Vincent Le Guennou, président du Conseil d'Administration d'Oragroup et Co-CEO d'Emerging capital partners.

« Cette augmentation du capital va nous permettre de consolider la croissance du groupe et d'accompagner son développement, notamment

versements de dividendes. L'année 2017 a été également marquée par le succès de l'émission de billets de trésorerie d'un montant total de 35 milliards de F CFA (53,3 millions d'euros) par appel public à l'épargne sur le marché financier régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Croissance.

En 10 ans, la trajectoire de croissance d'Oragroup a été exemplaire. Le réseau Orabank est passé d'une présence dans cinq pays de l'Afrique

constitue une opportunité de marché pour les investisseurs institutionnels et les particuliers à la recherche de placements et d'investissements sur le moyen et long terme, stratégies, rentables et avec des perspectives de croissance solide », a conclu Binta Touré Ndoye.

Fort de ses 139 agences, de son portefeuille de 430 000 clients en forte expansion et de sa présence dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Oragroup considère l'introduction en Bourse comme une opération structurelle où le rendement opérationnel l'emporte sur le rendement du titre.



Mme Binta Touré Ndoye, Directrice générale d'Oragroup au milieu

Les sommes levées permettront notamment « d'investir dans la banque digitale, de saisir les opportunités de croissance dans les pays d'Afrique centrale, d'accroître la notoriété du Groupe auprès de la communauté financière et du grand public, et de renforcer les fonds propres de certaines filiales », précise dans un communiqué Binta Touré Ndoye, Directrice générale d'Oragroup.

À l'issue de l'opération, 20% du capital d'Oragroup sera cotée en Bourse. Les autres actionnaires actuels du Groupe conserveront 80% du capital, dont l'investisseur panafricain Emerging capital partners (ECP) qui restera l'actionnaire de référence avec plus de 50% des parts

« En procédant conjointement à une augmentation de capital et une cession d'actions à la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan

procéder à des investissements dans la banque digitale, saisir les opportunités de croissance dans les pays d'Afrique centrale, accroître la notoriété du Groupe auprès de la communauté financière et du grand public, et renforcer les fonds propres de certaines filiales », a ajouté Binta Touré Ndoye.

A fin 2017, Oragroup affichait un total bilan à 1 794 milliards de F CFA (2,72 milliards d'euros), soit une croissance de 45% depuis 2014. Les dépôts de la clientèle de l'ensemble du réseau Orabank s'élevaient à 1 179 milliards de F CFA (+42% sur la même période) et les opérations de crédits à 1 085 milliards de F CFA (+ 38%). Au total, le Groupe affiche un produit net bancaire de 108 milliards de F CFA (164 millions d'euros, +33%) et un résultat net en forte hausse de 45% sur un an et de 205% depuis 2014 à 21,97 milliards de F CFA (33 millions d'euros). Cette rentabilité a donné lieu à des

de l'Ouest et Centrale à une dimension panafricaine avec des filiales dans 12 pays repartis sur quatre zones monétaires. Après avoir été la « meilleure banque régionale en Afrique de l'ouest » en 2015 et 2017 (African banker awards), Oragroup a obtenu en mai 2018 de l'agence Bloomfield les notes d'investissement A à long terme et A2 à court terme, consacrant ainsi la solidité et les performances du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Oragroup veut être à terme dans le top 5 des banques les plus performants dans chaque pays de présence du Groupe (au Togo, il est le leader du secteur), avec une croissance moyenne de 18,3% de son produit net bancaire entre 2017 et 2022 et un coefficient d'exploitation sous la barre des 50%. Oragroup prévoit par ailleurs une augmentation annuelle de 5% des dividendes versés aux actionnaires.

« Pour toutes ces raisons, Oragroup

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Mlle Nina Sandra LAVOE, styliste et créatrice de « LANINA », lauréate du « Prix Vlisco Fashion Fund 2017 »

✎ Albert AGBEKO

Dans un univers très concurrentiel où seuls le talent et la créativité permettent de faire la différence, Mlle Sandra Nina LAVOE trace son chemin. Styliste et grande dessinatrice de modèles, la promotrice de « LANINA », a réussi à imposer sa marque. Ce qui lui a valu le « Prix Vlisco Fashion Fund 2017 ».

Même s'il est inextricable de séparer l'enfance de Nina LAVOE de l'art et particulièrement de ses talents en dessin, c'est à Accra au sein de « Riohs originate », une école de mode, qu'elle s'est réellement forgée une âme de styliste talentueuse. En effet, dès sa tendre enfance, Nina faisait déjà des tableaux et des dessins. Mieux, elle dessinait ses propres vêtements qu'elle remettait aux couturières pour confection même si dès fois, perfectionniste qu'elle est, elle modifiait ou donnait une touche personnelle à ses modèles.

Mais le plus talentueux des artistes a besoin d'une formation pour laisser éclore son talent. C'est ainsi qu'après avoir envisagé quelque temps une carrière dans le domaine des finances après l'obtention du Brevet de technicien supérieur (BTS) en finance banque, Nina retrouve sa vraie passion au sein de cette école ghanéenne.

De retour au berceau, elle crée sa propre marque « LANINA » qui se résume en trois scripts : « moderne, chic et classe ». Cette marque qui est une forme d'expression personnelle

permet aux femmes de se distinguer et de rester unique en leur genre. Elle allie la broderie manuelle perlée à celle pailletée plus connue en occident. « LANINA » est un produit exclusif car chaque pièce unique en son genre porte en elle une partie de la double culture occidentale et africaine. Très rapidement, cette marque s'est imposée au public togolais par son sérieux et le travail bien fait. Et le couronnement de ce travail est le prestigieux prix à elle décerné par Vlisco: Vlisco Fashion Fund 2017.

Rêve réalisé :

Bien avant cette distinction, c'est aux concours « Jump on glitz by busy » à Accra, « Dessine-moi une robe » de Sofitel en Côte d'Ivoire qu'elle se fait remarquer en étant finaliste. La créatrice de « LANINA » a également posé au fil des ans ses empreintes sur plusieurs défilés notamment « Afrima award », « Joie de vivre », « Accra fashion week », « Fashion forum Africa », « SFD maiden fashion show » pour ne citer que celles-là.

« Le stylisme c'est moi, c'est ma vie

et ça l'a toujours été sans que je m'en rende compte », se plait-elle à déclarer. C'est certainement cette vie consacrée au stylisme que Vlisco a récompensé en lui décernant le « Prix Vlisco Fashion Fund 2017 ».

« C'est une expérience inoubliable », raconte-t-elle en toute modestie. « Je n'avais jamais rêvé devenir lauréate d'un tel concours », poursuit-elle tout en insistant sur le fait que ce concours lui a offert beaucoup d'opportunités. « Grâce à ce concours, j'ai une grande visibilité dans la mode. Avec ce prix, on peut dire que j'ai réalisé une partie de mon rêve. Il m'ouvre beaucoup de portes, m'aide à réaliser celui d'ouvrir un atelier », confie-t-elle lorsque nous l'avons croisée dans son atelier sis dans le quartier d'Aghalepedo, au nord de Lomé.

En dehors de la visibilité et de l'appui que la société Vlisco a offerts à la lauréate, le Prix Vlisco Fashion fund lui donne également l'opportunité d'exposer ses créations dans les boutiques Vlisco, et d'offrir ses services aux clients de Vlisco. Elle bénéficiera également de deux



semaines de formation au Pays-Bas en vue du renforcement de ses capacités dans le domaine de la mode.

« C'est une bonne initiative lancée par Vlisco qui permet aux jeunes créateurs de pouvoir réaliser leur rêve », confie-t-elle.

Mlle LAVOE ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle nourrit le rêve d'ouvrir au Togo une école de mode de niveau baccalauréat pour pouvoir donner des cours théoriques et pratiques dans le domaine de l'art

aux étudiants. Car explique-elle, ce genre d'écoles n'existent pas en Afrique et particulièrement au Togo.

« J'aimerais apporter ce savoir-faire au Togo, inciter les jeunes à entrer dans le domaine de la mode, pour faire cesser les préjugés selon lesquels la couture est réservée aux ratés sociaux », justifie-t-elle.

Aux jeunes qui veulent lui emboîter les pas, Nina leur conseille de croire en eux-mêmes, d'être patients, d'avoir la passion pour leur art et d'être créatifs.

MOOV | GROUPE MAROC TELECOM

AFRICA IS NOW

La performance vous ouvre le monde

Avec Moov, filiale du Groupe Maroc Telecom, profitez du meilleur de la technologie à chaque instant. Vous faire bénéficier des meilleures offres tout en vous offrant la meilleure couverture réseau, c'est ce que Moov accomplit chaque jour pour vous rapprocher de tous ceux que vous aimez.

Le jeu « Coris Chance » sourit à Mme Aurelle Gaba

✎ Charles DJADE

« Je suis très contente. Je trouve le jeu très intéressant et très innovant. Le prix que je viens de gagner va me permettre de réaliser des projets qui me tiennent vraiment à cœur ». Tels sont les mots de Madame Aurelle D. Gaba, première lauréate du « jeu Coris Chance ».

Son prix, un chèque d'une valeur de 1 million F cfa, lui a été remis le 25 octobre dernier lors d'une cérémonie organisée au siège de la banque à Lomé, en présence de M. Eric Messie qui représentait le directeur général. Initié en partenariat avec la compagnie Sunu Assurances, ce jeu sur le produit Coris Chance permet au client de la banque, de gagner par anticipation le capital garanti à



La lauréate au milieu tenant en main son chèque

l'issue de 14 années de cotisation. En effet, il s'agit d'un produit auquel tout client peut souscrire selon ses bourses en payant chaque mois

sa cotisation ou prime. De fait, il est versé automatiquement dans le lot du jeu dont le tirage se déroule chaque trimestre sous les regards

d'un huissier.

« En tant que banque, nous offrons à nos clients toute une gamme de produits, dont ceux de banque assurance. C'est cela qui nous a amené à tisser ce partenariat avec Sunu Assurances pour lancer ce produit que nous appelons Coris Chance. Pour être parmi les numéros tirés au sort tous les trimestres, c'est très simple. Il suffit d'être d'abord souscripteur du produit et de payer régulièrement les primes. Coris Chance est l'un des produits phares et les plus innovants sur le marché qui permettent non seulement d'épargner sur la durée et d'avoir la chance de gagner tout de suite le capital qu'ils espèrent au bout du

terme du contrat, si leur numéro du souscripteur est tiré au sort, comme c'est le cas de la gagnante de ce jour », a déclaré M. Eric Messie.

Toute heureuse, la première gagnante qui a souscrit à ce produit il y a 4 mois, a appelé les autres clients de la banque et les Togolais dans leur ensemble à une souscription massive à ce produit qui garantit un capital au bout de 14 années.

Le numéro de la gagnante a été tiré au cours d'un tirage au sort qui s'est déroulé début octobre, - précisément le 5 octobre- dans les locaux de la compagnie Sunu Assurances en présence des délégués de Coris Bank, de quelques clients de la banque et des responsables de Sunu Assurances.

Equité genre : L'implication des hommes pourra faire gagner le pari au Togo

✎ Charles KOLOU

L'équité genre ne peut être atteinte sans une implication efficace des hommes. Ce rôle majeur leur a été reconnu à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994. Au Togo, les actions et politiques entreprises par l'Etat ne permettent pas encore de faire disparaître les inégalités et violences basées sur le genre.

Afin de contribuer au développement de nouvelles stratégies pour la réduction des inégalités liées au genre, le Groupe de réflexion et d'action Femme et Développement (GF2D), en partenariat avec IAMANEH, a commandé une étude des politiques et programmes en matière de santé sexuelle et reproductive fondée sur les droits (SSRD) et la lutte contre les violences basées sur le genre (VGB) au Togo par rapport à leur prise en compte de l'engagement des hommes en vue de l'équité genre.

Les résultats de cette étude ont été soumis à validation des acteurs impliqués à Lomé lors d'un atelier organisé les 30 et 31 octobre dernier. La cartographie des principaux acteurs prenant en compte l'approche transformatrice genre dans les

programmes et projets relatifs à la SSRD et VGB a été aussi présentée aux différents participants.

De fait, les travaux de cet atelier visaient selon la secrétaire générale de la GF2D, Michèle NOUSSOESSI AGUEY à « identifier les axes de partenariat et des actions novatrices à mener en synergie avec les Organisations de la Société Civile (OSC) impliquées et les ministères ou institutions sectorielles concernées par les questions de SSRD et VGB au Togo ».

Cette étude s'inscrit dans les actions du projet d'implication des hommes et des garçons dans les politiques et programmes de santé sexuelle et reproductive (SSR) et de lutte contre les violences sur le genre (VGB) au Togo piloté par la GF2D. Contribuer à la systématisation

de l'approche transformatrice des normes de genre dans les programmes et projets pour une réduction des inégalités de genre, passant par une implication stratégique et compréhensive des hommes et garçons, tel est l'objectif de ce projet qui bénéficie d'un appui financier et technique d'IAMANEH, une organisation de développement Suisse.

Les efforts du Togo

Plusieurs politiques et programmes stratégiques sont adoptés et mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui des partenaires internationaux afin de parvenir à une équité genre.

On retient entre autres, l'adoption en 2011 de la Politique Nationale d'équité de l'Egalité de Genre et de son plan ainsi que l'élaboration



Les participants à la rencontre

d'un Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les Adolescents (PNLGMA) qui couvre la période 2015 à 2019.

Le document de Stratégies Nationales de lutte contre les VGB et la promotion de la prise en compte du genre dans les politiques sectorielles est aussi à notifier. De plus, le pays dispose d'un programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les

Adolescentes (PNLGMA).

La question du genre est aussi prise en compte dans le plan national de développement sanitaire (PNDS).

Une analyse approfondie du contenu de ces politiques, programmes et lois clés, conçue révéler que l'ensemble de ces actions bien significatifs restent à intensifier en mettant l'accent sur les sensibilisations et une plus grande implication des acteurs.

Journalisme et internet : les enjeux.

✎ Carine OLLANLO (Stagiaire)

C'est le thème de la formation initiée par le site d'informations L-FRII en faveur d'hommes de médias le 03 novembre dernier à Lomé. Il s'agit d'une séance intensive de 24 dont a profité une quinzaine de journalistes, dont l'objectif est de recycler les jeunes rédacteurs et le staff administratif sur plusieurs thématiques, dont « l'écrit dans le web journalisme », « la photographie professionnelle » et « l'importance du leadership

pour l'atteinte des objectifs d'une équipe ».

Les formateurs, dont Louis Vincent, Noël Tadégnon et Ige Olatokunbo, des hommes et femmes d'expérience chacun dans sa matière, ont renforcé la capacité des participants. Qui ont exprimé leur satisfaction d'avoir partagé pratiques et expériences avec d'autres confrères.

« Jusqu'à cette formation, je

pensais que mes méthodes de traitement de l'information étaient les meilleures de ma rédaction de provenance. Il aura fallu cette formation pour tout remettre en cause. Cette formation est pour moi le plus beau cadeau de cette fin d'année... » a confié un participant à la fin de la formation. Un second a assuré que celle-ci lui a permis de toucher du doigt la notion de fake news et la manière de lutter contre.



Les participants



VOTRE
AGENCE AGOE
EST DESORMAIS
OUVERTE



Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45min à 17h30min

Le samedi de 8h30min à 14h00

Carrefour Adidoadin après l'ancien site de CECO BTP juxtaposé à ESIBA
en allant vers Agoe Assiyéyé coté droit.

Tél : +228 22 20 82 82 - Mail : corisbank-tg@coris-bank.com

La Banque Autrement

www.coris-bank.com

